

Compte-rendu et recommandations de la 1^{ère} Rencontre euro-méditerranéenne des coopératives de pêche :

« Appel à la promotion des coopératives de pêche artisanale »
(Les 12 et 13 novembre 2009 - Tanger, Maroc)

Depuis le début de l'année 2009, l'ICOSI a apporté son soutien au Ministère de l'Agriculture et des Pêches maritimes du Royaume du Maroc pour l'organisation de la 1^{ère} Rencontre euro-méditerranéenne des coopératives de pêche.

Au cours de ce rendez-vous, qui s'est tenu les 12 et 13 novembre à Tanger, Jean-Michel REYNAUD, Président délégué et Arnaud BREUIL, Directeur de l'ICOSI ont présenté le modèle coopératif comme outil de développement économique et social durable du secteur de la pêche et de la région euro-méditerranéenne.

En conclusion des journées d'échange, les participants ont appelé à la promotion des coopératives de pêche artisanale et au renforcement des projets visant l'amélioration des conditions de travail des pêcheurs.

11 recommandations* ont ainsi été formulées pour favoriser la mise en place d'un système approprié de financement des projets développés par les coopératives de pêche, à renforcer leurs capacités professionnelles et organisationnelles et à les accompagner dans la réalisation des activités génératrices de revenu, que ce soit au niveau de la valorisation du produit de la mer ou de sa commercialisation.

Ils ont aussi appelé à la création d'un espace de concertation régional et national

pour adhérer au Réseau euro-méditerranéen des coopératives de pêche, soulignant la nécessité d'activer la mise en place d'un système de couverture sociale et médicale pour les pêcheurs artisans et d'adopter une approche participative et active pour intégrer les pêcheurs dans l'élaboration, le suivi et la pérennisation des projets les concernant.

Ils ont, dans ce sens, relevé l'importance de l'accompagnement professionnel et de l'encadrement des pêcheurs artisans, appelant les coopératives à prendre en considération, dans leur plan d'action, la préservation des ressources halieutiques et la protection de l'environnement.

Les conférenciers ont par ailleurs choisi la ville de Marseille pour accueillir les travaux de la prochaine Rencontre qui se tiendra au printemps 2011.

L'ICOSI a réaffirmé son intention de faire partie des partenaires qui organiseront ce nouveau rendez-vous, aux côtés de la Coopération Maritime française et de nombreux experts de différents pays du pourtour méditerranéen.

A noter que la Fondation Crédit Coopératif a apporté son soutien à l'ICOSI pour la réalisation de ce programme.



* Retrouvez ces recommandations sur le site web de l'ICOSI : www.icosi.org



Fiche-Opération

N°28 - Décembre 2009



« Les politiques sociales dans le domaine du handicap : scolarisation et éducation des enfants en situation de handicap » 2^{ème} mission de formation à Saint-Pétersbourg (du 10 au 13 novembre 2009)

Dans le cadre du programme mis en place par l'Académie de la Fonction publique du Nord Ouest et soutenu par l'Ambassade de France à Moscou, **une seconde mission de formation a été conduite par le Comité pour les Partenariats avec l'Europe Continentale (Comité PECO) à Saint-Pétersbourg du 10 au 13 novembre 2009.**

Répondant aux demandes émises lors du précédent séminaire, le programme s'est attaché à présenter de manière plus concrète les outils et méthodologies d'éducation et de scolarisation mis en œuvre par les praticiens français dans les établissements accueillant des enfants en situation de handicap.

Ont assisté au séminaire les mêmes participants que lors de la première mission : une trentaine de responsables du Comité de la Politique sociale, de l'Académie de la Fonction Publique, des institutions accueillant des enfants dans la région de Saint-Pétersbourg et des deux associations (*Perspectives* et *Podorozhnik*).

Nel SAUMONT et Jack SAGOT, Responsables de formation à l'Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INS HEA), ont débuté le séminaire par un état des lieux en France du domaine de la scolarisation des enfants handicapés

La présentation d'un outil pédagogique informatique créé par l'INS HEA et la projection d'un film sur ces méthodes de scolarisation des enfants ont suivi.

La seconde journée du séminaire a été principalement animée par Patrick TANTÔT, Directeur du Centre Lucien OZIOL de l'association « Le Clos du Nid de l'Oise » qui a développé d'une part l'organisation des équipes pluri-disciplinaires dans les institutions et d'autre part la construction du projet individuel en tant que feuille de route pour et par le résident bénéficiaire. Cette présentation a aussi suscité un réel intérêt et permis d'ouvrir un débat et un échange sur les pratiques russes et françaises.

L'accueil de la délégation russe à Paris, du 30 novembre au 3 décembre, permettra d'approfondir sur le terrain les échanges effectués lors des deux séminaires précédents et de rencontrer dans leurs institutions les praticiens et acteurs de la politique sociale dans le domaine du handicap en France. L'ICOSI s'associe à nouveau au Comité PECO pour l'organisation de cette troisième mission.

Information :

Comité PECO c/o Solidarité Laïque
Cécile MABILOTTE, Chargée de mission
22, rue Corvisart - 75013 Paris
Tél : 01 45 35 13 13

E-mail : comitepeco@solidarite-laique.asso.fr



INSTITUT DE COOPÉRATION SOCIALE INTERNATIONALE
INSTITUTE OF INTERNATIONAL SOCIAL COOPERATION
ИНСТИТУТ МЕЖДУНАРОДНОЙ СОЦИАЛЬНОЙ КООПЕРАЦИИ

国际 社会 合作 所

74, rue Villebois Mareuil - 92230 Gennevilliers (France)
Téléphone : (33) 1 41 85 49 20 - Fax : (33) 1 41 85 49 49
E-mail : info@icosi.org - Site Internet : www.icosi.org



L'ICOSI accueille une délégation de représentants de la Sécurité sociale chinoise (Vendredi 6 novembre 2009, Gennevilliers)

Dans le cadre d'un contact noué avec l'Association Franco-Chinoise pour la Culture et le Commerce (AFCCC) depuis plus de deux ans, l'ICOSI a reçu une délégation de représentants de la protection sociale chinoise.

L'AFCCC est une association de conseil, spécialiste des échanges et de la coopération entre la France, l'Europe et la Chine. Grâce à une équipe constituée d'experts de nombreux pays, elle a pour principale mission de favoriser les échanges économiques et culturels entre la France, l'Europe et la Chine en conciliant les intérêts de chacun.

Lors de cette rencontre qui s'est déroulée le 6 novembre au siège de l'ICOSI, les représentants chinois ont ainsi pu bénéficier d'une rencontre animée par Arnaud BREUIL, Directeur de l'ICOSI. La délégation était composée de responsables du Comité de planification familiale de la ville de Pékin.

La matinée d'échange s'est articulée autour de l'étude et de l'analyse des grandes orientations et dispositifs du système d'accompagnement et du régime de protection sociale général et complémentaire français en matière de maladie, retraite, emploi, famille et dépendance. Les questions de la délégation ont porté principalement sur les politiques d'interventions sociales, médico-sociales et de solidarité dans le champ de la famille.

Outre la satisfaction exprimée par la délégation chinoise et les connaissances acquises sur le fonctionnement du système de protection sociale français, le bilan a également permis au Chef de la Délégation, Monsieur Yutian GENG, Vice-directeur du Comité de la planification familiale, d'exposer les problèmes auxquels la ville de Pékin devra faire face dans les années à venir.

Avec une population qui dépasse les 16 millions d'habitants aujourd'hui, les autorités continuent de mettre en place des actions pour limiter l'accroissement de la population. Actuellement, il y a en moyenne 1,8 enfant par couple chinois, alors que ce chiffre était de six au début des années 1970.

La plupart des estimations affirment néanmoins que la population de Pékin pourrait atteindre 19,5 millions de personnes en 2015, pour grimper à 21,4 millions en 2020. Mais le souhait du Gouvernement central chinois est de tout faire pour la limiter à 18 millions en 2020. La politique de l'enfant unique ne sera donc pas modifiée tant que l'objectif de contrôle de la population ne sera pas atteint.

Par ailleurs, l'ICOSI et l'AFCCC ont réaffirmé leur intention d'établir un contact régulier entre leurs deux structures, et d'envisager des pistes de travail en commun.





Fiche-Information

N°64 - Décembre 2009



Prix OCIRP « Acteurs Économiques & Handicap » Lancement de la 3^{ème} édition : nouvel appel à projets

Le prix « Acteurs Économiques & Handicap », créé en 2008 par l'OCIRP, Union d'institutions de prévoyance, a pour ambition de faire connaître et de valoriser les actions réalisées par les acteurs privés, publics ou ceux de l'économie sociale, au bénéfice des personnes handicapées dans la société.

Un Prix pour faire connaître les « exemples à suivre » en faveur du handicap...

Le cœur de métier de l'OCIRP est d'agir pour l'amélioration de la protection sociale des salariés grâce en particulier à un système de garantie de prévoyance du handicap. La création du Prix « Acteurs Économiques & Handicap » s'inscrit dans cette démarche et a pour objectif de faire connaître les actions « d'innovation et de sensibilisation » menées par l'ensemble des acteurs économiques en vue de favoriser l'insertion des personnes handicapées dans la cité. En 2010, l'OCIRP et ses partenaires que sont l'AGEFIPH, l'ANDRH, le CCAH, le FIPHFP, la FIH et l'ODAS, poursuivent leur soutien à cette prise de conscience collective.

...et un baromètre pour en mesurer les évolutions dans la société.

L'OCIRP a également lancé un baromètre – unique en France – pour mesurer l'engagement de l'ensemble des acteurs économiques en faveur du handicap. Outil de suivi et d'évaluation des initiatives proposées, ce baromètre propose une analyse détaillée et chiffrée de l'ensemble des dossiers reçus dans le cadre du Prix.

Pour le lancement de cette 3e édition, l'OCIRP organise une soirée le lundi 7 décembre au cours de laquelle l'association Argos - nominé du Prix OCIRP 2009 - présentera l'exposition « Les déglingués » qui valorise BD, caricatures et dessins humoristiques du monde entier sur le thème du handicap.

La nouvelle édition du Prix « Acteurs Économiques & Handicap » récompensera tout type de projet portant sur l'emploi et l'accessibilité, mais aussi et surtout sur l'accès à la culture, au sport ou aux loisirs.

Avec une mention spéciale cette année sur le thème de l'éducation et de la formation qui représentera un prix supplémentaire (soit au total huit prix décernés : deux prix dans chacune des trois catégories d'acteurs économiques du public, du privé et de l'économie sociale, plus un prix sur le thème « Éducation/Formation » et un prix spécial « coup de cœur » du jury).

La date limite de remise des dossiers de candidature à l'OCIRP est fixée au 25 avril 2010. Vous pouvez télécharger le dossier de participation sur le site web dédié : www.exempleasivre.com

Information :

OCIRP

Florence SORIN-GOMEZ, Chef projet Handicap

10 rue Cambacérès - 75008 Paris

Tél : 01 44 56 22 56 - Fax : 01 49 24 06 27

Site web : www.exempleasivre.fr



INSTITUT DE COOPÉRATION SOCIALE INTERNATIONALE
INSTITUTE OF INTERNATIONAL SOCIAL COOPERATION
ИНСТИТУТ МЕЖДУНАРОДНОЙ СОЦИАЛЬНОЙ КООПЕРАЦИИ
国际 社会 合作 所

74, rue Villebois Mareuil - 92230 Gennevilliers (France)
Téléphone : (33) 1 41 85 49 20 - Fax : (33) 1 41 85 49 49
E-mail : info@icosi.org - Site Internet : www.icosi.org



Communiqué de Presse : L'économie sociale et solidaire, véritable levier de développement économique et social

A l'occasion de la conférence de presse de lancement de la 2^{ème} édition nationale du mois de l'économie sociale et solidaire en France, Yannick BARBANÇON, Président du Conseil National des Chambres Régionales de l'Economie Sociale (CNCRES) et Claude ALPHANDÉRY, Président d'honneur de France Active, ancien Président du Conseil National de l'Insertion par l'activité économique (CNIAE), ont réclamé que les pouvoirs publics prennent en compte l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) comme véritable levier de développement économique et social et comme interlocuteur des politiques publiques et du dialogue social.

L'ESS, c'est en France plus de 2 millions de salariés, soit près de 10% de l'emploi privé, et 1 entreprise sur 10. On oublie trop souvent que la croissance de l'emploi dans ce que l'on appelle l'ESS a été plus forte sur les 10 dernières années que dans le reste de l'économie, rappelle Yannick BARBANÇON à partir des données de l'Atlas national et régional de l'ESS publié par l'Observatoire National du CNCRES. « Les citoyens savent-ils que des millions de militants et salariés sont dans des entreprises portant des actions exemplaires ? ».

Ainsi Claude ALPHANDÉRY introduit-il le débat en déclarant que si les « Français sont très attentifs et intéressés par ce que fait l'économie sociale et solidaire (développement durable, insertion, éducation populaire, recyclage, services à

la personne, ...), ils ne savent en revanche pas que l'ESS existe ». Et pourtant, « dans un contexte de crise économique, sociale et financière mondiale, l'ESS répond plus que jamais aux attentes et aspirations des citoyens. **Les initiatives de l'ESS participent à un projet global de transformation de la société, mais il faut le reconnaître** », rajoute Claude ALPHANDÉRY, « je regrette par exemple que sur la question du Grand Emprunt, on évoque systématiquement le concept d'innovation technologique, jamais celui d'innovation sociale ».

Ce que demande aujourd'hui l'ESS aux pouvoirs publics : la prise en compte du secteur de l'ESS comme véritable levier du développement économique et de l'emploi dans notre pays et notamment :

- * Lui laisser prendre sa juste place, sans lui «mettre des bâtons dans les roues» ;

- * Le reconnaître comme interlocuteur de la mise en œuvre des politiques publiques, nationales ou territoriales et du dialogue social, au même titre que les autres organismes représentatifs.

Yannick BARBANÇON explique par exemple qu'il « n'est pas normal que les Chambres Régionales de l'Economie Sociale (CRES), alors qu'elles jouent un vrai rôle d'agence de développement économique dans le domaine de l'ESS qu'elles ne soient pas consulaires, ne soient pas impliquées au même titre que les .../...

Chambres de Commerce et d'Industrie, les Chambres des Métiers ou d'agriculture dans les débats et concertations relatifs au développement économique et à la création d'activités».

« Les CRES sauront indiquer au Député F. VERCAMER chargé d'une mission sur l'ESS par le gouvernement, toute la place qu'occupe l'ESS dans les territoires et l'importance du lien qu'elle établit entre l'économique et le social », affirme Yannick BARBANÇON qui rajoute : « Notre ambition est d'obtenir que les mesures décidées à l'issue du rapport prennent véritablement en compte les spécificités des acteurs de l'ESS. Car ce n'est qu'en favorisant la création d'activités qu'on crée des emplois durables et pérennes et non l'inverse. De ce point de vue nous sommes très inquiets par la suppression dès la fin de l'année de la Délégation interministérielle à l'économie sociale et à l'expérimentation sociale (DIESES) et du rattachement envisagé de l'ESS à une sous direction de l'inclusion sociale qui réduirait l'ESS à la seule économie de la réparation sociale ! »

Dans les 3 dernières années, les subventions accordées au secteur ont été divisées par 2,5. Certaines associations se sont même vu supprimer leurs subventions sans aucun préavis. « La baisse du soutien aux associations par les pouvoirs publics risque de se renforcer dans les prochaines années, avec **un Etat qui confie aux collectivités locales des compétences tout en les privant de leurs ressources.** », conclut Claude ALPHANDÉRY.

Lors de la Conférence, Claude ALPHANDÉRY a aussi annoncé le **lancement du Laboratoire de l'économie sociale et solidaire**, initié en janvier dernier avec le CNCRES, démarche participative qui propose « 50 propositions pour changer de cap », et ce afin de répondre à « une crise de civilisation qui appelle un projet de civilisation » sur le site : www.lelabo-ess.org.

Enfin l'Observatoire national de l'ESS du CNCRES publie le **premier « Atlas national et régional de l'économie sociale et solidaire »**, détaillant son poids dans 13 secteurs d'activité et dans les économies régionales (www.cncres.org).

Paris, le 29 octobre 2009

Contacts Presse :

Agence Econovia, Julie SCHWARZ

Tél : 06 71 13 84 53

E-mail : julie.schwarz@econovia.fr

CNCRES, Shirley HARVEY

Tél : 01 40 43 33 87 / 06 85 73 91 92

E-mail : contact@lemois-ess.org

Dernière publication du *Think Tank* européen *Pour la Solidarité* : « Solidarité intergénérationnelle et vieillissement actif : Changements de perception et de choix de société »

A l'heure du projet d'année européenne 2012 sur le vieillissement actif et la solidarité intergénérationnelle, l'Union européenne se situe au carrefour des générations et doit faire face à trois défis d'orientation complexes.

Quel chemin emprunter pour assurer une pérennité de l'équité intergénérationnelle, sans toutefois remettre en cause l'équité intra-générationnelle ? Comment financer et réformer la sécurité sociale en Europe dans le contexte socioéconomique actuel ? Comment garantir une meilleure qualité d'emploi pour les travailleurs de plus de cinquante ans dans un environnement flexible ?

Ce *working paper* apporte des éléments de réponse à ces défis européens en analysant deux points centraux : l'incidence d'une population vieillissante dans l'Union européenne d'une part ; la perception des sociétés européennes sur le vieillissement d'autre part.

Sa plus-value repose sur l'étude approfondie du dialogue social comme outil de lutte contre les discriminations liées à l'âge dans l'emploi, à travers les bonnes pratiques du projet AGE-IN, coordonné par *Pour la Solidarité* et auquel l'ICOSI a participé en 2008.

L'étude est téléchargeable à l'adresse :
<http://pourolsolidarite.eu/Solidarite-intergenerationnelle-et?lang=fr&retour=y>

Information :

***Think Tank* européen *Pour la Solidarité*
Denis STOKKINK, Président**

Rue Coenraets 66, B - 1060 Bruxelles

Tél : +32 2 535 06 69

Fax : +32 2 539 13 04

E-mail : denis.stokkink@pourolsolidarite.eu

Site web : www.pourolsolidarite.eu



Fiche-Information

N°67 - Décembre 2009



Résultats de la 3^{ème} édition du Prix MACIF économie sociale : 2 films et 1 projet récompensés

La MACIF a organisé pour la 3^{ème} année consécutive le Prix MACIF du film économie sociale, récompensant les meilleurs films et projets de films sur des démarches économiques innovantes dont la préoccupation première est de répondre à des objectifs sociaux ou sociétaux.

A travers ce concours, la MACIF entend encourager le grand public à découvrir un modèle économique qui met en avant les valeurs de partage et de solidarité.

Après délibération du jury, présidé par Hélène WEINCTOCK, Présidente de MACIF Ile-de-France, deux films et un projet de film ont été primés :

× **Grand Prix (7 500 euros) :**
Miracle au Sertao de Claire Sarazin et Jacques Hubschman. Dans les campagnes du nord du Brésil, les politiques publiques de développement sont rarement des modèles d'efficacité. Pourtant, dans la petite ville de Valente, au Sertao, se déroule l'une des expériences les plus convaincantes de développement portée par les paysans locaux.

× **Prix du Jury Macif (5 000 euros) :**
Semences d'autonomie d'Hélène Pineau
Voilà 10 ans que Terre & Humanisme chemine avec les associations de Tacharane au Mali. Rassemblées au sein d'une Union, elles ont choisi l'agroécologie pour reconquérir leur souveraineté alimentaire et leur autonomie. C'est l'histoire de ce partenariat qui est raconté ici.

× **Prix Coup de pouce (5 000 euros) :**
SCOP Merceron de Romain Lardot et Gabrielle Gerll. Licenciés à la suite de la cessation d'activité de leur entreprise, 28 ouvriers décident de racheter leur outil de travail pour reprendre à leur compte leur activité de carrosserie automobile. Ils forment donc une SCOP dont ils sont propriétaires à parts égales. Malgré tout, les premières difficultés arrivent et deux ans plus tard, ils déposent le bilan. De l'inauguration au dernier jour de travail, ce film raconte leur histoire.

25 films et 5 projets de films ont concouru à cette troisième édition du Prix MACIF du film économie sociale.

Parmi eux, 8 films et 3 projets ont été présélectionnés. Les films primés sont diffusés sur le site internet de la MACIF (www.macif.fr/prixdufilm) depuis le 26 novembre.

Information :

Groupe MACIF

2 & 4 rue du Pied de Fond
79037 Niort Cedex 09

Contact Presse : Julie TERZULLI

Tél : 01 55 31 62 67

E-mail : jterzulli@macif.fr

Site web : www.macif.fr



INSTITUT DE COOPÉRATION SOCIALE INTERNATIONALE
INSTITUTE OF INTERNATIONAL SOCIAL COOPERATION
ИНСТИТУТ МЕЖДУНАРОДНОЙ СОЦИАЛЬНОЙ КООПЕРАЦИИ
国际 社会 合作 所

74, rue Villebois Mareuil - 92230 Gennevilliers (France)
Téléphone : (33) 1 41 85 49 20 - Fax : (33) 1 41 85 49 49
E-mail : info@icosi.org - Site Internet : www.icosi.org

Séminaire européen organisé par EUCLID et le CJDES : « Comparaison entre les modèles français et britanniques d'économie sociale »

Vendredi 11 décembre 2009, Paris

Lorsque la France se réfère à des notions de « gouvernance » et de « performance », le Royaume-Uni se réfère à celles de « responsabilité » et de mesure de l'« impact ».

EUCLID et le CJDES organisent un séminaire d'échanges entre dirigeants européens pour dresser les éléments de comparaison et surtout de compréhension des deux modèles.

Ce séminaire se veut didactique, pédagogique et utile pour aider les acteurs à mieux se comprendre des deux côtés de la Manche dans leurs similarités et différences.

L'économie sociale, le troisième secteur en France et au Royaume-Uni ont développé des modèles et organisations.

Cet événement s'inscrit dans la suite logique des travaux menés lors du séminaire de Paris fin 2008 sur la thématique de « la bonne gouvernance en Europe ».

Pour introduire les travaux Madame Irina BOKOVA, récemment nommée Directeur général de l'UNESCO, a été invitée.

Les résultats de cette journée permettront de dresser les éléments de comparaisons en termes de gouvernance et, à la fois, de reformuler l'« Appel de Paris » que l'association EUCLID avait formalisé un an auparavant.

L'événement se déroulera :

Vendredi 11 décembre
de 11h00 à 17h30
au Crédit Mutuel,
90 rue Cardinet - 75017 Paris

Le programme complet et les informations complémentaires peuvent être consultés sur le site d'EUCLID :

http://www.euclidnetwork.eu/index.php?lang=en&lang_na=1

Colloque conjoint AFERP - EURES : « Les travailleurs transfrontaliers et la protection sociale » Mardi 15 décembre 2009, Paris

Le colloque annuel de l'AFERP (Association Française d'Étude des Relations Professionnelles) est organisé cette année conjointement avec le Centre de Ressources et de Documentation EURES du Luxembourg, Il se déroulera le mardi 15 décembre 2009 sur le thème « Les travailleurs transfrontaliers et la protection sociale ».

Le nombre des travailleurs transfrontaliers s'est fortement accru au cours de ces dernières années consécutivement à la régression industrielle et économique des régions frontalières de l'hexagone et en fonction de l'attrait des niveaux de rémunération du travail, voire aussi de la pratique des relations professionnelles dans certains pays limitrophes.

Reste, néanmoins, à considérer à terme les aspects relatifs à la protection sociale de ces salariés et de leurs familles en regard des dispositifs existants (contrat de travail, protection sociale, indemnisation du chômage, voire régimes complémentaires de retraite) et du devenir des emplois actuellement disponibles.

Les échanges et les pratiques de part et d'autre des régions frontalières seront évoqués, par des témoins, à l'exemple notamment du Luxembourg et d'autres pays, lors de présentations faites par des intervenants experts et au fait des réalités. Ces présentations seront suivies d'un large débat avec les participants.

Franz CLEMENT, Responsable de l'unité Relations Professionnelles et Emploi (REPREM) et Arthur TIBESAR, Directeur Adjoint d'EURES, Ministère du Travail et de l'Emploi du Grand Duché interviendront du côté luxembourgeois

Par la suite, Francis KESSLER, Maître de Conférences à l'Université Paris 1 et avocat et Jean François BOURDAIS, Chef du Bureau des Relations individuelles du travail à la Direction Générale du Travail du Ministère du Travail et des Relations sociales présenteront également leurs expériences lors de cette matinée.

Cette rencontre se tiendra :
de 8h15 à 12h30,
Siège du GIE AGIRC-ARRCO
Salle Andromède
16-18 rue Jules César - 75012 Paris

Information / inscription :

AFERP
Bernard MOURGUES, Coordinateur
Université Paris 2 - Assas
92, rue d'Assas - 75006 Paris
Tél / Fax : 01 42 37 22 89
E-mail : bernard.mourgues1@sfr.fr
Site web : www.ferp.org

Le bulletin d'inscription est joint à cet envoi

2^{ème} Conférence de la Vie Associative

Jeudi 17 décembre 2009 - Cité internationale universitaire, Paris

La Conférence de la Vie Associative est un moment privilégié de rencontres, d'échanges et de concertation sur les principales problématiques liées au monde associatif. C'est un temps fort car elle est l'occasion de réunir l'ensemble des représentants du monde associatif.

L'objectif de la CVA est double. Elle doit permettre l'émergence de proposition de mesures précises répondant aux impératifs d'adaptation et d'amélioration de la vie associative. Elle doit également permettre d'ouvrir la réflexion sur les éléments de doctrine et les principes à faire évoluer pour accompagner le changement du paysage associatif constaté au cours des dix dernières années.

Répondant à l'attente des représentants du monde associatif très impliqués dans sa préparation, cette conférence permettra, trois ans après la première qui s'était tenue en 2006, d'analyser situations et dispositifs existants, d'identifier les améliorations nécessaires et de faire en conséquence des propositions concrètes et réalistes.

Cette conférence sera présidée par Martin HIRSCH, Haut Commissaire à la Jeunesse chargé du développement de la vie associative. Elle s'articulera autour des trois grands axes suivants :

- **La place des associations dans le dialogue civil ;**
- **La clarification du partenariat contractuel entre les pouvoirs publics et les associations ;**
- **La promotion de l'engagement et la reconnaissance du bénévolat.**

Des représentants de tous les acteurs concernés ont été associés depuis septembre 2009 aux travaux préparatoires, menés au sein de groupes de travail thématiques.

La CPCA, instance de représentation du mouvement associatif organisé en France, souhaite à cette occasion que s'engage une concertation au plus haut niveau sur les constats et propositions pour doter notre pays d'une politique associative ambitieuse.

✱ Pour une démocratie renouvelée : nous plaillons pour une nouvelle étape de reconnaissance de la participation des associations à notre démocratie, du débat à l'élaboration et la mise en œuvre de l'action publique.

✱ Pour une société de confiance : nous demandons une nouvelle politique, dotée de moyens, en faveur du développement de la vie associative, pour l'engagement bénévole et volontaire au service de causes d'intérêt général.

✱ Pour une économie au service de la population : nos concitoyens plébiscitent l'action associative de proximité, construite sur un projet collectif à but non lucratif ; cette économie non lucrative, forte de 2 millions de salariés, pourra-t-elle résister à la marchandisation des services et à la transposition des règles européennes ?

Suivez l'évolution des débats sur le Blog de la CPCA : « En route pour la Conférence de la Vie Associative » :

<http://cpc.a.asso.fr/cva2009/>

« La Gouvernance »

Par Jean-Michel REYNAUD, pour le Comité Médicis
(Jeudi 26 novembre 2009)

« En mars 2009 au sein de ce même Comité, nous abordions la notion de Responsabilité et nous indiquions que l'exemple de la crise financière actuelle posait le débat de la responsabilité des acteurs financiers en ces termes :

La recherche d'un développement durable, les principes de la Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE) et les règles d'une bonne gouvernance en appellent à de plus grandes responsabilités au sein du monde de l'entreprise.

Cette question revêt aujourd'hui une certaine urgence quand, crise aidant, on ne parle que de retour de l'Etat et de la nécessité de renforcer les réglementations.

Ces questions que nous nous posions il y a quelques mois demeurent d'actualité quand on parle de « Gouvernance ». Les acteurs économiques, les actionnaires (particuliers et surtout institutionnels) ont besoin de règles claires qui permettent à chacun de jouer son rôle.

S'il n'existe cependant pas de remède miracle, ni de solution unique à la moralisation de la finance, la « bonne » Gouvernance a besoin d'une boîte à outils complète.

Dans cette boîte à outils, l'appel au respect des normes internationales du travail, au travail décent, aux Droits de l'Homme sont des aspects fondamentaux qui doivent être pris en compte par les investisseurs institutionnels.

Mais force est de constater que les systèmes de sanctions étatiques traditionnels ne suffisent pas à garantir l'effectivité de ces droits : c'est pourquoi il est aussi important d'y associer aujourd'hui d'autres acteurs, des agences de notation, de certification, afin d'aider les actionnaires à orienter leurs choix de façon responsable et éclairée. »

Nous vous proposons de retrouver l'intégralité du texte de l'intervention de Jean-Michel REYNAUD sur le site web de l'ICOSI : www.icosi.org.

* **Le Comité Médicis** : *Reflète d'une volonté de clarification et de démocratisation des concepts liés au développement durable, le Comité Médicis est né, en 2002, sous l'égide d'IDEAM, société de gestion spécialisée dans l'investissement responsable et filiale de Crédit Agricole Asset Management Group.*

La rubrique « Libre Expression » ouverte à nos adhérents et sympathisants.

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos notes d'humeur ou réactions à l'actualité (au secrétariat de l'ICOSI : info@icosi.org). Les sujets sociétaux, l'économie sociale, le dialogue social et la coopération internationale ou l'aide au développement peuvent en faire partie. Cette liste de sujets n'est cependant pas exhaustive !

Les textes publiés n'engageront bien entendu que la responsabilité de leurs auteurs.